

Bienvenue

Dernière mise à jour : 01-01-2015

Bienvenue sur le site de la Maison Médicale de la Plaine de Val-de-Reuil. Implantée depuis plus de 30 ans à Val de Reuil, plusieurs professionnels vous y accueillent, réunis au sein de la même structure et travaillant dans un esprit de pluri-disciplinarité : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, pédicure et désormais diététicienne et ostéopathe.

DEMAIN, COMMENT
SEREZ-VOUS SOIGNES ?

C'est à contrecœur que, comme dans beaucoup d'autres cabinets, vos médecins seront en grève du 23 au 31 décembre 2014.

Fermer tous en même temps est le seul moyen à notre disposition, le gouvernement étant sourd à nos demandes, pour manifester de façon audible notre volonté de pouvoir continuer à vous soigner en notre âme et conscience.

C'est pour vous, patients, que nous nous mobilisons.

En effet le projet de loi de santé gouvernemental qui devrait être voté en 2015 organise la perte de nombreuses libertés d'exercice favorables à l'individualisation de vos soins, ainsi que celle du secret médical.

Sa mise en application aboutirait en quelques années à la disparition pour vous du médecin de proximité en qui vous avez confiance et qui vous connaît, et également à celle des spécialistes libéraux de ville, qui nous aident dès que c'est utile pour vous.

Ce qui se profile est une médecine administrée, pour moins bien et plus cher.

Nous sommes totalement opposés au tiers payant obligatoire, qui nous mettrait sous la dépendance de l'état, sans compter le temps passé à gérer les règlements, qui serait autant de temps de consultation perdu avec vous. Pour mieux comprendre les raisons de cette opposition, il est vrai présentée de manière caricaturale par la ministre, je vous conseille la parabole du Dr Dominique Dupagne : <http://www.atoute.org/n/forum/showthread.php?t=187017>

C'est pour ces raisons qui vous concernent directement que nous exigeons le retrait de la loi santé.

Pendant la période du 23 au 31 décembre vous vous trouverez donc provisoirement dans la situation qui serait la vôtre au quotidien dans quelques années si la loi était appliquée :

- attendre plusieurs jours pour ce qui n'est pas urgent,

- aller faire la queue dans les services d'accueil urgence pour ce qui ne peut pas attendre.

Nous, médecins libéraux, sommes désolés de devoir en venir à cette extrémité mais, si nous laissons faire, cette situation arrivera de façon irrémédiable et définitive, créant une vraie médecine à deux vitesses.

L'exercice libéral de la médecine, votre premier recours pour les soins, a déjà clairement perdu son caractère attractif aux yeux des dernières générations de jeunes médecins. Vous vous en rendez déjà compte au quotidien, en ayant par exemple des difficultés à trouver un nouveau médecin traitant quand vous déménagez.

Sachant

que 63 000 médecins libéraux sont âgés de 55 à 70 ans et que dans 15 ans tous seront à la retraite, sachant que sur les 15 ans écoulés ce sont seulement 22 500 médecins libéraux qui se sont installés, et sachant que moins de 10% des nouveaux diplômés s'installent en exercice libéral à la fin de leurs études, nous nous demandons :

Par qui et comment serez-vous et serons-nous soignés demain ?

Ce qu'il faut n'est pas une loi de coercition mais une mise en valeur des soins libéraux qui sont le premier et le second recours.

Si vous désirez le maintien de notre système de santé performant avec un accès de proximité au médecin en qui vous avez confiance, faites-le savoir aux élus députés, sénateurs, conseillers généraux et régionaux

Ils doivent soutenir les libéraux en leur rendant du temps médical et en les déchargeant de la charge administrative, et non en les transformant en secrétaires au service des caisses et en transférant à d'autres le travail médical.

Nous exerçons notre art en vous soignant «sur mesure», individuellement

Nous ne voulons pas du «prêt à soigner» industriel qui se profile. Et vous ?

Merci de votre compréhension et de votre soutien.

Voir aussi "Pourquoi cette grève idiote? : <http://www.atoute.org/n/Medecins-pourquoi-cette-greve.html>

∞∞∞∞∞∞

Ce site a été conçu pour vous. Les informations fournies sont destinées à améliorer la relation qui existe entre le patient et son professionnel de santé ; elles ne remplaceront jamais une consultation.

Si un sujet vous intéresse et que vous souhaiteriez qu'il soit traité sur ce site, n'hésitez pas à nous le suggérer. La fiche "Migraine et alimentation" a été décidée de cette façon.

En naviguant sur ce site vous découvrirez la Maison Médicale, sa structure, son fonctionnement, ses professionnels et les informations nécessaires à la prise de vos rendez-vous. Nous y mettrons quelques fiches de conseils de premier recours, celles-ci ne se substituant pas bien entendu à un avis médical. Nous souhaitons faire de ce site un lieu de réflexion où les professionnels livreront leurs commentaires sur l'actualité médicale, et un lieu d'échange puisque nous envisageons un espace où vous pourrez vous-même intervenir et nous poser des questions en toute confidentialité.

Dans la rubrique "Actualités médicales" vous trouverez régulièrement mis en ligne des articles courts sur des sujets qui nous ont paru intéressants à partager avec vous, suivez "Lire la suite" pour avoir l'intégralité de l'article. Une fiche pratique vous donne quelques pistes sur la relation entre la migraine et l'alimentation, et la petite dernière vous explique l'intérêt de faire baisser son taux de cholestérol . Dans les liens utiles, nous avons ajouté un lien vers un site consacré à la santé au travail, un autre à des informations pratiques sur la bronchiolite et enfin un troisième sur toutes les "DYS" dont on vous parle, dyslexie, dysphasie, etc. Vous pourrez aussi télécharger le guide de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la santé) sur l'allaitement.

Votre rubrique préférée "Le conseil du kiné" devrait aussi reprendre sans tarder, après quelques longues vacances.

Sur certaines pages, vous verrez le logo du flux rss. En cliquant sur le lien, vous pouvez très facilement vous abonner au flux rss et serez ainsi avertis sur la page d'accueil de votre ordinateur (à côté de vos favoris) de la publication d'un nouvel article. Cet abonnement est gratuit, vous vous désabonnez aussi simplement que vous vous êtes abonnés. Une précision importante : vous ne recevrez aucun message publicitaire par l'intermédiaire de ce flux. Essayez, c'est très simple et pratique.

Ce site est financé uniquement par les professionnels de la Maison médicale de la Plaine et complètement libre de tout lien publicitaire.